

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025 à 20h30

Commune déléguée de VAUDRY

26. Effacement des réseaux Rue Jules Hallais - Étude définitive

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) a établi un dossier relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, Rue Jules Hallais sur la commune déléguée de Vaudry.

Le coût total de l'opération est de **46.537,90 € TTC**.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 %, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.

Selon la fiche financière établie par le SDEC ENERGIE, la participation communale s'élève à **20.426,71 €**.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable du Conseil Communal de Vaudry du 17 mars 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 27 Mars 2025,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De confirmer que le projet est conforme à l'objet de la demande,
- De prendre acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- De décider du paiement de la participation en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement),
- De s'engager à verser la contribution au SDEC ÉNERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- De prendre note que la somme versée au SDEC ÉNERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Délibération n°2025/04/07/26 du 7 avril 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

- De s'engager à verser au SDEC ÉNERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 1 163,45 €.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	7
Vote Pour	40	7
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/26 du 7 avril 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 07

Nombre de membres absents : 06

Le 07 Avril 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1^{er} avril 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1^{er} avril 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles			☒	
BALLÉ Marie-Noëlle	☒			
BAZIN Lucien		☒		Joël DROULLON
BEDEL Sandra		☒		Marie-Ange CORDIER
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie		☒		Philippe MALLÉON
CHÉNEL Fernand	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques	☒			
DROULLON Joël	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric			☒	
DUVAUX Maryse		☒		Régine RENAULT
FAUDET Olivier			☒	
FOUBERT Françoise		☒		
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise	☒			
LE DREAU Nathalie	☒			
LEBRET Yann			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-26-DEP

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/26 du 7 avril 2025 à 20h30

LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine	☒			
MAINCENT Lyliane		☒		Valérie OLLIVIER
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis	☒			
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri		☒		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude	☒			
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250415-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Délibération n°2025/04/07/26 du 7 avril 2025 à 20h30